



# La réorientation par le Canada du financement de l'aide à Gaza pourrait violer les décisions de la CIJ en matière de génocide

Par [CJPMO](#)

Mondialisation.ca, 02 février 2024

Communiqué du CJPMO

Région : [Le Canada](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Montréal, le 2 février 2024 — Une semaine après que la Cour internationale de justice (CIJ) ait trouvé des preuves plausibles de génocide à Gaza, Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) exhorte le ministre du Développement international, Ahmed Hussein, à revenir immédiatement sur sa décision de réorienter le financement de l'aide vers l'UNRWA, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens. CJPMO souligne que les [40 millions de dollars supplémentaires](#) d'aide humanitaire du Canada à Gaza ne compensent pas les dommages extraordinaires que causera la suppression du financement de l'UNRWA, l'ONU ayant prévenu que de telles actions pourraient provoquer l'effondrement du système humanitaire. CJPMO prévient que le désengagement du Canada de l'UNRWA pourrait violer directement les ordres de la CIJ d'augmenter l'aide humanitaire et de prévenir les génocides.

« La réorientation inconsidérée par le Canada de l'aide humanitaire au détriment de l'UNRWA risque d'enfoncer davantage la population de Gaza dans la famine et le génocide », a déclaré Michael Bueckert, vice-président de CJPMO. « La suspension continue du financement par le Canada doit être considérée comme un acte de défi contre les avertissements explicites de l'ONU et du secteur humanitaire selon lesquels de telles actions augmenteront directement la souffrance humaine ».

L'UNRWA est la principale organisation d'aide à Gaza et la seule à disposer de la capacité et de l'infrastructure nécessaires pour gérer l'aide à grande échelle. Deux millions de personnes dépendent de ses services comme d'une bouée de sauvetage. Son travail ne peut être remplacé par les autres organisations que le Canada a choisi de financer. Un [appel](#) urgent des chefs des agences humanitaires des Nations unies avertit que « le retrait des fonds de l'UNRWA est périlleux et entraînerait l'effondrement du système humanitaire à Gaza, avec des conséquences humanitaires et des droits de l'homme de grande portée dans le territoire palestinien occupé et dans toute la région ». De même, les groupes humanitaires [avertissent](#) que « la suspension du financement par les États donateurs aura un impact sur l'assistance vitale apportée à plus de deux millions de civils ». L'UNRWA [déclare](#) que si le financement n'est pas rétabli, ses opérations dans la région pourraient cesser d'ici la fin du mois.

CJPMO rappelle que les allégations contre l'UNRWA n'ont pas encore été prouvées et qu'elles [n'impliquent](#) pas l'organisation elle-même. « Suspendre le financement de cette organisation irremplaçable sur la base d'allégations israéliennes non prouvées contre

quelques employés est complètement disproportionné et irresponsable, équivalant à un acte cruel de punition collective. Cette « pause » n'est pas une mesure administrative responsable, mais une réaction politique irréfléchie qui met en péril la vie de millions de personnes », a ajouté M. Bueckert.

Cela fait aujourd'hui une semaine que la CIJ a conclu que les conditions de vie imposées par Israël à Gaza, notamment la privation de nourriture et d'eau, pouvaient vraisemblablement être assimilées à des actes de génocide. La Cour a ordonné qu'Israël « prenne des mesures immédiates et efficaces pour permettre la fourniture des services de base et de l'assistance humanitaire dont le besoin se fait sentir d'urgence, afin de remédier aux conditions de vie défavorables auxquelles sont confrontés les Palestiniens dans la bande de Gaza ». CJPMO soutient que si les avertissements des agences de l'ONU se concrétisent, les actions du Canada auront contribué à l'aggravation de la situation humanitaire à Gaza, violant directement les ordres de la CIJ visant à prévenir le génocide. [Les ONG palestiniennes](#) de défense des droits la personne et [l'Institut Lemkin pour la prévention des génocides](#) avertissent que la suspension du financement de l'UNRWA pourrait impliquer directement le Canada dans des actes de génocide.

###

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :  
Michael Bueckert, VP CJPMO  
Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient  
Téléphone: 613-315-7947  
[Courriel CJPMO](#) - [Site Web CJPMO](#)

La source originale de cet article est Communiqué du CJPMO  
Copyright © [CJPMO](#), Communiqué du CJPMO, 2024

---

Articles Par : [CJPMO](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)